



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

LP

Question écrite n° 76306

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet de la baisse des effectifs au sein des lycées professionnels. En effet, depuis plusieurs années on ne peut que constater une diminution des effectifs au sein des lycées professionnels. Certes la diminution des effectifs dans ces établissements a été moins importante à la rentrée 2009 (- 1,1 % soit 8 800 élèves de moins) que celle de 2008 (- 1,6 %), mais ce phénomène de réduction risque de perdurer voire de s'amplifier à la rentrée prochaine, entraînant de ce fait la fermeture de sections professionnelles au sein des établissements. Aussi, et alors qu'une grande réflexion nationale est lancée sur l'avenir industriel de la France, elle souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre pour soutenir la formation des personnes destinées à faire vivre nos industries.

Texte de la réponse

Deux types de mesures éducatives, fortement engagées depuis la rentrée 2009, sont de nature à valoriser l'enseignement professionnel. En premier lieu, la rénovation de la voie professionnelle s'est inscrite dans un plan de revalorisation de cet enseignement, avec le double objectif d'élever le niveau de qualification et de réduire les sorties sans diplôme. En second lieu, l'évolution des effectifs depuis 2008 permet, d'ores et déjà, d'observer que cette réforme a permis de conforter quantitativement et qualitativement cette voie de formation. En effet, à la rentrée 2010, les effectifs des lycées professionnels (publics et privés) ont augmenté de 1,5 % par rapport à ceux de la rentrée 2009. Après avoir baissé de 1,2 % entre 2009 et 2008, les effectifs de 2010 (685 280) retrouvent un niveau quasi équivalent à celui de 2008 (+ 0,3 %). La hausse des effectifs de CAP a contribué principalement à cette variation d'effectifs. Il faut aussi préciser que l'augmentation des effectifs de la voie professionnelle en 2010 s'avère un peu plus forte que celle de l'ensemble du second degré (+ 0,3 %). Les effectifs inscrits à la rentrée 2011 ne sont pas encore consolidés et ne seront connus qu'en fin novembre 2011. La voie professionnelle représente, en 2010, 12,9 % des effectifs du second degré, soit la même proportion qu'en 2008 et 2009. Par ailleurs, les flux d'entrants dans cette voie de formation (effectifs de 1^{re} année) pour la rentrée 2010 s'élèvent à 249 881 et ont progressé de 0,3 % par rapport à 2009. Enfin, les effectifs attendus à la rentrée 2011 laissent présager une augmentation de près d'1 % (pour les lycées professionnels publics). Cette rénovation d'ampleur de la voie professionnelle a conduit à augmenter significativement le nombre de bacheliers : en effet, en 2011, la forte progression du nombre de candidats au baccalauréat professionnel (+ 35 %), conjugué à des résultats très honorables, contribue à porter la part d'une génération obtenant le baccalauréat à 71,6 % contre 65,3 % l'an dernier. Il faut ajouter que cette rénovation offre la perspective à un maximum de jeunes d'obtenir un diplôme professionnel de niveau IV et, pour tous, d'obtenir un diplôme de niveau V. Ainsi, à la rentrée 2010, plus de 16 % des élèves de terminale CAP ont accédé à une classe de première professionnelle alors qu'ils n'étaient que 0,2 % en 2008. Cette poursuite d'études facilitée constitue notamment un des éléments d'attractivité pour cette voie.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76306

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4157

Réponse publiée le : 27 décembre 2011, page 13605